



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN,
TENUE LE LUNDI LE 17 AVRIL 2023 À 19H30,
À L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 5, RUE GALE À ORMSTOWN**

La présente **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du conseil municipal est ouverte au public ce **lundi 17 avril 2023 dès 19h30**, à l'Hôtel de Ville située au **5, rue Gale à Ormstown**.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS;

Présences:

Mairesse : Christine McAleer
Conseiller 1 : Thomas Vandor
Conseiller 2 : Jacques Guilbault
Conseiller 3 : Stephen Ovans
Conseiller 4 : Éric Bourdeau
Conseillère 5 : Kimberley Barrington
Conseiller 6 : Shane Beauchamp

Absence:

Formant quorum avec la mairesse, Madame Christine McAleer, le Directeur général, M. Alain Fournier, la secrétaire-trésorière adjointe, Madame Kathleen Rufh et Madame Francine Crête, Greffière adjointe, sont également présents.

Chacun des membres du Conseil attestent avoir reçu l'avis de convocation avec l'ordre du jour y inclus, le tout dans le délai prescrit par le Code municipal du Québec.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte à 19h33 par la mairesse, Christine McAleer.

23-04-153 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Éric Bourdeau**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas:

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Subvention applicable à l'entretien pour la voirie locale pour l'année financière 2022
3. Autorisation pour demande de cartes de crédit
4. Ventes de garage
5. Période de questions ouverte au public
6. Levée de la séance

ADOPTÉE

23-04-154 SUBVENTION APPLICABLE À L'ENTRETIEN POUR LA VOIRIE LOCALE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de **204 961\$** pour l'entretien des routes locales pour l'année financière 2022;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Éric Bourdeau**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas:

QUE la Municipalité d'Ormstown informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations pour l'année financière 2022 visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du volet « Entretien des routes locales ».

ADOPTÉE

23-04-155 AUTORISATION POUR DEMANDE DE CARTES DE CRÉDIT

ATTENDU QUE la Municipalité doit nommer des administrateurs principaux pour la gestion du compte bancaire Accès D’Affaires à la Caisse Desjardins;

ATTENDU QUE la Municipalité doit également faire l’ajout de nouveaux employés pour l’accès à une carte de crédit, ainsi qu’un ajustement de la limite de dépenses;

ATTENDU QUE la Caisse Desjardins exige une résolution à cet effet afin de confirmer ces démarches;

Il est **PROPOSÉ** par **Stephen Ovans**

APPUYÉ par **Kimberley Barrington**

et résolu à l’unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas:

QUE la Municipalité d’Ormstown autorise le retrait des cartes de crédits à M. Georges Lazurka et Mme Jenny-Lee Duperron;

QUE la Municipalité d’Ormstown autorise M. Alain Fournier et Mme. Erica Holzgang comme administrateurs principaux pour la gestion du compte bancaire Accès D’Affaires, et la gestion des cartes de crédit Visa Desjardins. De retirer les autorisations à M. Jacques Lapierre, M. Georges Lazurka et Mme Jocelyne Madore;

QUE la Municipalité d’Ormstown autorise l’émission de cartes de crédit aux employés suivants :
M. Alain Fournier pour une limite de crédit de 5 000\$;
Mme Colette Rochefort pour une limite de crédit de 2 000\$;
Mme Kathleen Ruff pour une limite de crédit de 2 000\$.

QUE la limite de la carte de crédit au nom de M. Stéphane Leclerc soit augmentée à 5 000\$.

ADOPTÉE

23-04-156 VENTES DE GARAGE

Il est **PROPOSÉ** par du conseiller **Jacques Guilbault**

APPUYÉ par le conseiller **Éric Bourdeau**

et résolu à l’unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas :

D’AUTORISER les ventes de garage pour l’année 2023, soit durant la fin de semaine de la fête des Patriotes, soit les 20, 21 et 22 mai et la fin de semaine de la fête du Travail les 2, 3 et 4 septembre 2023. En cas de pluie, chacune d’elles pourront être remises à la fin de semaine suivante.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS OUVERTE AU PUBLIC

Cette période est réservée au public présent dans la salle. Les questions doivent porter uniquement sur les sujets inscrits à l’ordre du jour.

Compte tenu qu’il n’y a personne du public, aucune question n’est posée.

23-04-157 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**

APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**

et résolu à l’unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas :

DE LEVER la séance à 19h36.

ADOPTÉE

Christine McAleer
Mairesse

Francine Crête
Greffière adjointe